DISTRIC AUTONOME DES LACS

REGION DE L'IFFOU

COMMUNE DE OUELLE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail



OIDP Afrique IOPD Africa

UCLG AFRICA CGLU AFRIQUE

PRIX D'EXCELLENCE DU LEADERSHIP LOCAL

PELL

PRIX D'EXCELLENCE DU LEADERSHIP LOCAL

APPEL CITOYEN : ÉMISSION RADIOPHONIQUE INTERACTIVE DE REDEVABILITE LOCALE A OUELLE

CONTACTS : +225 27 33 76 31 00 / +225 07 08 47 03 34 Site : www.mairiedeouelle.ci

Nom de la Collectivité porteuse du projet

Le projet est porté par la Commune de Ouellé, en Côte d'Ivoire.

Reconnaissance officielle : Loi numéro 85-1085 du 17 octobre 1985 portant création de quatre-vingt-dix-huit (98) communes.

Adresse BP 50 Ouellé.

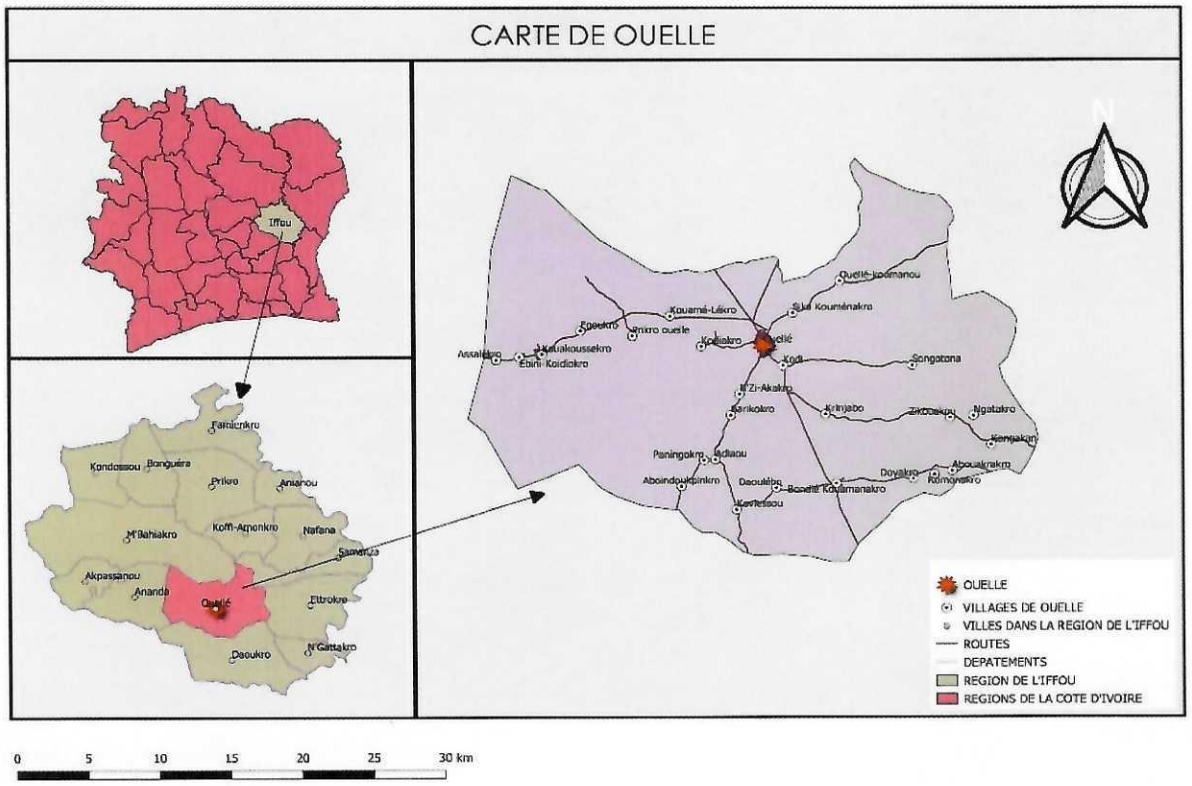
Téléphone 1 : + (225) 2733763130 TÉLÉPHONE 2 : + (225) 0769470334

Site internet : www.mairieouelle.ci

Email : info@mairieouelle.ci / yaraphaelkom@yahoo.fr

Le projet se trouve en Côte d'Ivoire, dans la région du IFFOU. Il sera exécuté sur tout le périmètre communal de la commune de Ouellé.

Figure 1 : Carte de la Commune de Ouellé



1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE CANDIDAT

Nom et Prénoms : YA Komenan Raphael

Fonction actuelle : Maire

Collectivité territoriale représentée : Commune de Ouellé

Adresse postale : BP 50 Ouellé

Téléphone : +225 07 69 40 95 14

Email : yaraphaelkom@yahoo.fr / info@mairieouelle.ci

Site web : https://mairieouelle.ci

2. CATÉGORIE DE CANDIDATURE

☐ Leadership politique local

[x] Gouvernance locale participative

☐ Innovation dans la gestion des services publics

☐ Développement économique local

☐ Citoyenneté et mobilisation communautaire

☐ Genre et inclusion

☐ Jeunesse et innovation locale

3. DESCRIPTION DE L'INITIATIVE OU DE L'ACTION DISTINGUÉE

a) Titre de l'initiative / projet :

« Appel Citoyen : Émission radiophonique interactive de redevabilité locale à Ouellé »

b) Objectifs poursuivis

- **Objectif général**

- Favoriser la redevabilité et le contrôle citoyen sur l'action municipale, à travers un cadre radiophonique interactif aligné sur le rythme de fonctionnement du Conseil municipal.

➢ **Objectifs spécifiques**

- Informer régulièrement la population sur les délibérations et décisions prises.
- Clarifier les avancées et contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des projets.
- Promouvoir la participation des jeunes, des femmes et des couches vulnérables.
- Offrir aux populations un espace d'expression populaire, inclusif et démocratique.
- Documenter et suivre les préoccupations soulevées.
- Faciliter une prise de décision éclairée grâce la remontée des préoccupations des populations.

c) Contexte de mise en œuvre :

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance participative, la Mairie de Ouellé a créé et compte maintenir un espace périodique et structuré de dialogue direct entre l'exécutif communal et les populations.

Face aux besoins grandissants de transparence, de suivi et de responsabilisation, l'émission radiophonique « Appel Citoyen » devient un cadre formel de redevabilité, désormais organisé une fois par trimestre, immédiatement après la réunion officielle du Conseil municipal.

Cette périodicité permet de :

- Présenter aux citoyens les décisions, projets et actions réalisés sur le trimestre écoulé ;
- Rendre compte de l'exécution budgétaire et des engagements pris ;
- Recueillir en direct les préoccupations, suggestions et recommandations des habitants ;
- Renforcer la confiance et l'implication citoyenne dans la gestion de la cité.

Au cours de cette émission, les citoyens peuvent appeler pour échanger avec le Maire sur des sujets touchant à la vie communale : éducation, santé, gouvernance, droits humains, environnement, sécurité, jeunesse, femmes, etc. Dans un contexte marqué par la méfiance entre les gouvernants et les gouvernés, la commune de Ouellé a lancé l'initiative « Appel Citoyen ».

- **Format de l'émission**

Fréquence	4 fois/an
Quand ?	Après chaque session officielle du Conseil municipal
Quoi ?	Bilan + Échanges directs
Pour qui ?	Tous les habitants de la commune
Objectif	Redevabilité + Participation citoyenne

d) Principales activités réalisées :

Élément	Description
Fréquence	4 émissions par an, soit une après chaque session ordinaire du Conseil municipal (trimestrielle).
Durée	2 heures par émission.
Lieu	Studio de la radio locale partenaire.
Format	- Première partie (1h) : Compte rendu officiel et bilan du trimestre par le Maire ou un représentant. - Seconde partie (1h) : Échanges en direct avec les auditeurs (appels téléphoniques, SMS, réseaux sociaux).
Participants	Maire, secrétariat général, responsables techniques (eau, voirie, santé, sécurité, éducation) et animateurs radio.
Suivi	Un relevé des questions et engagements est produit à chaque émission et intégré au rapport d'activités du trimestre suivant.
Evaluation	Une évaluation annuelle avec les parties prenantes comprenant les impacts de l'émission sur la démocratie participative.

f) Innovations apportées :

- ***Une redevabilité institutionnalisée et alignée sur le fonctionnement du Conseil municipal***

 - L'émission n'est plus juste une tribune libre : elle est désormais institutionnalisée comme un prolongement direct de la session officielle du Conseil municipal.
 - Chaque émission devient un espace formel de retour vers les citoyens après chaque prise de décision.
 - Lien direct formalise la redevabilité et crée un rituel démocratique trimestriel.

- ***Une approche interactive et multicanal adaptée au contexte local Innovation***

 - L'émission utilise la radio communautaire, le média le plus populaire en Côte d'Ivoire.
 - Elle est renforcée par des canaux modernes (SMS, réseaux sociaux) pour toucher une plus large audience.
 - Les préoccupations sont captées, classées, suivies puis réinjectées dans le cycle décisionnel.

- ***Des engagements traçables et un suivi documenté***

 - Chaque émission donne lieu à un registre formel des questions posées et des engagements pris.
 - Ces engagements sont réintroduits dans le rapport de session du trimestre suivant.
 - Un système de boucle de redevabilité est donc instauré.

➢ ***Inclusion active des couches vulnérables***

- Format accessible aux jeunes, aux femmes et aux zones rurales grâce à la radio.
- Encouragement de la participation pendant les vacances scolaires et implication des comités locaux.

➢ ***Un outil duplicable et inspirant pour d'autres collectivités***

- Le modèle trimestriel est simple à reproduire, sans coût technique excessif.
- Il peut inspirer d'autres communes ou districts en Côte d'Ivoire et en Afrique.

4. PERTINENCE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PRIX

« Appel Citoyen » est plus qu'une émission radiophonique : c'est un **véritable programme de** gouvernance **participative**, qui :

Objectif PELL	**Innovations apportées par le projet**
Redevabilité	Émission alignée sur les sessions officielles
Transparence	Bilan concret, chiffres clairs, réponses directes
Co-construction	Interaction citoyenne structurée et ritualisée
Inclusion	Large accès via radio, SMS, réseaux sociaux
Impact durable	Engagements suivis, boucle de rétroaction
Réplicabilité	Modèle simple, adaptable dans d'autres collectivités

« Appel Citoyen » est une innovation simple et réplicable qui transforme la gouvernance locale. Elle mérite d'être valorisée à l'échelle panafricaine pour son impact réel et mesurable sur la participation citoyenne.

5. PARTENAIRES ASSOCIÉS

Nom de l'organisation / partenaire – Rôle ou contribution :

- Radio Communale Ouellé FM, Radio de la fraternité

- Animateur radio expérimenté pour garantir la fluidité des échanges.
- Techniciens de la Mairie pour répondre aux questions techniques.
- Réseaux sociaux et SMS pour recueillir des interventions même après l'émission.
- OSC locales et leaders communautaires;

6. DOCUMENTS ANNEXES

[x] Copie de la délibération ou de la décision locale si disponible

[x] Photos ou vidéos de l'initiative

[x] Témoignages ou lettres de soutien

[x] Articles de presse / rapports

[] Tout autre document de preuve de l'impact

7. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je certifie l'exactitude des informations fournies dans ce formulaire et m'engage à participer à toutes les étapes du processus de sélection si ma candidature est retenue.

Fait à : Ouellé, le 15 juillet 2025

Signature du candidat :

Cachet de la collectivité

COMMUNE DE OUELLE
Le Maire